

ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE Conseil d'établissement Mardi 24 mai 2022 à 18h30, par TEAMS

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue de la direction

- Les rencontres des nouveaux élèves du préscolaire ont eu lieu. La nouvelle formule a été très appréciée.
- Le président devra passer signe l'entente avec Espace Châteauguay pour 2022-2023.
- La séance d'aujourd'hui remplace celle du 17 mai puisque nous n'avions pas quorum.
- La nuit à l'école du 20 mai 2022 pour les élèves de 6^e année s'est très bien déroulée!

2. Présences

Membres présents:

- Dominic Chrétien (2^e année d'un mandat de 2 ans)
- · Francine Bisson (1^{re} année d'un mandat de 2 ans)
- Andrea De La Rosa Diaz Lizarazo (1^{re} année d'un mandat de 2 ans)
- · Camille Laflamme-Cayer (enseignante)
- · Audrey Chevarie Decoste (technicienne en service de garde)
- · Cédric Lauzon (enseignant)
- · Mélanie Provost (éducatrice en service de garde)
- André Vincent (directeur)

Membres absents:

- Elizabeth Yardley (substitut #2)
- Ann Grant (enseignante)
- · Tiguidanké Touré (1^{re} année d'un mandat d'un an)
- Ndjova Pulcherie (substitut #1)
- · Nouhoum Doumbia (1^{re} année d'un mandat de 2 ans)
- · Michel Millard (représentant de la communauté)

3. Parole au public

- Pas de public
- 4. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée
 - André Vincent, directeur



5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ.21-22/034 L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Madame Camille Laflamme-Cayer et adoptée à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 avril 2022

CÉ.21-22/035 L'adoption du procès-verbal est proposée par Monsieur Cédric Lauzon et adoptée à l'unanimité.

7. Points d'information

7.1. COVID

• Les cas sont toujours peu nombreux et il n'y a pas de contagion à l'interne. Les petits et les grands sont très heureux de ne plus être obligés de porter le masque.

7.2. Arrêté ministériel

• Les rencontres des conseils d'établissement ne sont plus autorisées à se tenir à distance. Elles sont tolérées pour terminer l'année, mais devront se faire en présence l'année prochaine.

8. Points d'approbation

• Aucun point d'approbation lors de cette rencontre.

9. Points d'adoption

- 9.1. Budget 2022-2023 du conseil d'établissement
- 400\$. L'utilisation de ce montant sera déterminée l'an prochain.

CÉ.21-22/036 L'adoption du budget 2022-2023 du conseil d'établissement est proposée par Madame Audrey Chevarie Decoste et adoptée à l'unanimité.

- 9.2. Budget 2022-2023 du service de garde
 - La ventilation du 213 709\$ a été présentée aux membres du conseil d'établissement.

CÉ.21-22/037 L'adoption du budget 2022-2023 du service de garde est proposée par Monsieur Cédric Lauzon et adoptée à l'unanimité.



9.3. Budget 2022-2023 de l'école

• La ventilation du 164 456\$ a été présentée aux membres du conseil d'établissement.

CÉ.21-22/038 L'adoption du budget 2022-2023 de l'école est proposée par Madame Camille Laflamme-Cayer et adoptée à l'unanimité.

- 9.4. Règle de fonctionnement 2022-2023 du service de garde
 - Les règles de fonctionnement du service de garde, celles du service du dîner et le volet financier ont été présentés aux membres du conseil d'établissement.

CÉ.21-22/039 L'adoption des règles de fonctionnement du service de garde est proposée par Monsieur Dominic Chrétien et adoptée à l'unanimité.

10. Parole aux enseignants

Les enseignants nous informent que la vie à l'école revient avec la levée des mesures sanitaires et que c'est apprécié de tous.

11. Parole à la technicienne en service de garde

La technicienne nous dit que le SDG se sent inclus dans les activités de l'école et que cela est très apprécié.

- 12. Parole à la représentante du comité régional des parents La représentante était absente.
- 13. Questions diverses

 Aucune question

14. Levée de l'assemblée

• Levée de l'assemblée à 19h15.

CÉ.20-21/040 La levée de l'assemblée est proposée par Madame Audrey Chevarie Decoste et adoptée à l'unanimité.

M. André Vincent	Mme. Francine Bisson	
Directeur	Présidente	